



Le mot du Maire

L'accueil Petite Enfance : un choix incontournable pour Geispolsheim

Avec un taux de fécondité de 2 enfants par femme, la France figure parmi les pays européens où naissent le plus d'enfants. Sa politique en faveur de la Petite Enfance se doit alors d'être ambitieuse. Si l'objectif est de permettre la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, il repose aussi sur le principe du libre choix des familles. **L'accueil du jeune enfant est au centre de cette politique** et les communes y sont très largement impliquées. Elles doivent faire preuve d'inventivité pour développer les modes d'accueil, augmenter la capacité des structures collectives, fluidifier les inscriptions, veiller à la mixité sociale et compenser la baisse des financements de l'Etat.

Geispolsheim poursuit ses efforts en faveur de la Petite Enfance. Je suis convaincu qu'elle répond à un besoin social et participe au développement du territoire. **La qualité de l'offre reste un de nos objectifs prioritaires**, et c'est l'un des critères qui a permis de retenir les deux délégataires de service public pour les cinq années à venir.

Cette offre s'étend aussi aux vacances. **Et dans quelques jours, nos jeunes pourront profiter des différentes activités proposées**, tant du côté de l'accueil de loisirs que de Dynamique Jeunesse... de quoi tranquilliser les parents.

Le personnel enseignant se met au vert, pour laisser la place aux équipes du Service Technique : travaux de peinture, réparations diverses, mises aux normes, accessibilité pour davantage de sécurité, sont au programme dans nos écoles. Ainsi, à la rentrée, des locaux rafraîchis constitueront un cadre de vie embelli pour enfants et enseignants, et de fait, participeront à un enseignement de qualité dans un contexte agréable.

Deux rendez-vous majeurs cet été : le 25^{ème} anniversaire du Jumelage Geispolsheim/Séné, en juillet et la traditionnelle Fête de la Choucroute, en août. Je vous y invite cordialement. Notre patrimoine se décline aussi sous le signe de la fête locale, de l'échange et de la convivialité.

Pour conclure, je vous invite à porter un regard particulier vers nos clubs sportifs : leurs résultats, cette année, sont exceptionnels et méritent toute notre admiration. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler.

Bonnes vacances à tous

*Sébastien ZAEGEL, Maire
Vice-Président du Conseil Général du Bas Rhin*



ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires d'été

lundi à jeudi 8h à 12h et 14h à 18h
vendredi 8h à 12h et 14h à 17h
Fermé le samedi ☎ 03 90 29 72 72

Service Technique de la Mairie

☎ 03 90 29 76 65

Site Internet : www.ville-geispolsheim.fr

E-Mail : mairie@ville-geispolsheim.fr

AGENDA

Permanence du Maire-Conseiller Général

Du mardi au vendredi de 8h à 9h

Samedi de 10h à 11h30

Les mercredis, jeudis, vendredis, sur rendez-vous pendant les heures d'ouverture de la mairie.

TVGEIS

Tous les jours, en continu, les informations locales

sur le canal 136 Mhz S5G + 2,7 Mhz

Reportages : 10h - 12h - 15h - 19h30 - 21h - 23h

25

juillet 2009, 25^{ème} anniversaire du Jumelage Geispolsheim/Séné

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

15/05/2009

✓ Délégation de Service Public de la Petite Enfance par voie d'affermage 2009-2014 : attribution

lot n° 1 «Crèche - multi accueil» à l'Association Générale des Familles, lot n° 2 «Accueil périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement - Geispolsheim Gare» et lot n°3 «Accueil périscolaire Geispolsheim Village» à la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture, lot n° 4 «Relais des Assistantes Maternelles» à l'Association Générale des Familles.

Le Conseil Municipal fixe la durée des conventions d'affermage à cinq ans.

✓ Délégation de Service Public de la Petite Enfance : approbation du compte de résultats de l'Association Générale des Familles et de la Fédération Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture pour l'année 2008.

✓ Délégation du Conseil Municipal au Maire - application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales - mise à jour

✓ Communauté Urbaine de Strasbourg : avis de la Commune relatif au Programme Local de l'Habitat Communautaire 2009-2015 dont les orientations sont les suivantes :

- accroître la production annuelle de logements,
- mieux répartir l'offre de logements sur le territoire,
- mobiliser et maîtriser le foncier,
- prioriser les aménagements préalables (en fonction des transports publics notamment),
- veiller à une consommation raisonnée de l'espace,
- proposer une offre à destination de tous les publics spécifiques (étudiants, hébergement d'urgence et d'insertion, gens du voyage, personnes âgées),
- veiller à la qualité des logements, autant en ce qui concerne l'amélioration des parcs existants que par la prise en compte des problématiques de santé dans l'habitat.

✓ Instauration de la participation pour voiries et réseaux divers suivant les articles L 332-11-1 et L 332-11-2 du Code de l'Urbanisme.

✓ Instauration et validation de la sectorisation des écoles publiques communales :

- Périmètre scolaire des écoles maternelles :
 - le ressort de l'école maternelle «Le Petit Prince» comprend la totalité du quartier Gare,
 - le ressort de l'école maternelle «Les Coquelicots» comprend la totalité du quartier Village.
- Périmètre scolaire des écoles primaires :
 - le ressort de l'école primaire de la Gare comprend la totalité du quartier Gare,
 - le ressort de l'école primaire «Saint Exupéry » comprend la totalité du quartier Village.

✓ Acquisition de parcelles auprès de la SAFER Alsace d'une contenance totale de 9,50 ares.

✓ Adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2009 : 250 €.

✓ Participation financière de 225,72 € à l'action de santé bucco-dentaire dans les écoles maternelles par l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire.

✓ Extension et restructuration de la salle des fêtes André Malraux - avenants positifs et négatifs de travaux.

✓ Création d'un deuxième terrain de football en gazon synthétique au Centre Sportif : lancement de la procédure d'appel d'offres et choix de confier la mission «bureau d'études techniques» au Cabinet SERIA pour un montant de 26 611 € TTC.

✓ Programme travaux 2009 - 1^{ère} partie : attribution des travaux.

✓ Travaux de protections solaires / stores : installation de films solaires à l'école primaire Saint Exupéry et à l'ALSH rue de Paris et installation de moustiquaires à la crèche / halte-garderie : attribution des travaux à la société Rowastores pour un montant de 6 147,44 € TTC.

✓ Travaux de menuiseries extérieures : installation de portes phoniques dans les locaux de l'Ecole de Musique à la Maison des Associations : attribution des travaux à la société Sifferlin pour un montant de 4 363,01 € TTC.

✓ Travaux de clôtures et pare-ballons :

- installation de clôtures et d'un portail à l'ALSH / RAM rue de Paris,
- installation d'un pare-ballons à l'école élémentaire de la Gare et extension d'un pare-ballons au stade de l'Ehn,
- attribution des travaux du lot unique «Aménagements extérieurs» à l'entreprise Clôtures Est pour un montant de 15 863,98 € TTC.

✓ Travaux de voirie :

- aménagement du passage route de Strasbourg / rue des Alouettes,
- aménagement piétons parking école maternelle «Le Petit Prince»,
- reprise du tablier pont route de Strasbourg : attribution des travaux du lot unique «Voirie» à l'entreprise Denni Legoll pour un montant de 16 388,01 € TTC.

✓ Aménagement de locaux sanitaires à la Maison de Retraite «Sans Souci» : travaux supplémentaires.

✓ Extension / Réhabilitation du site périscolaire de la Gare et création d'un Relais d'Assistantes Maternelles : avenant négatif de travaux au lot n° 18 «Photovoltaïque» pour un montant de 4 642,87 € TTC.

✓ Travaux d'isolation thermique aux bâtiments n° 4-6-8 rue du Maire François Nuss : autorisations administratives, lancement des travaux et décision de confier la mission Sécurité et Protection Santé à la société Alsacoor pour un montant de 861,12 € TTC.

✓ Création d'issues de secours à l'école maternelle «Les Coquelicots» au Village et création d'un sas intérieur à la salle Saint Jean : autorisations administratives et lancement des travaux.

✓ Subvention exceptionnelle d'un montant maximum de 15 000 €, versée sur présentation des justificatifs des dépenses, à l'Association de Jumelage Geispolsheim/Séné pour l'organisation des festivités à l'occasion du 25^{ème} Anniversaire du jumelage.

✓ Subvention exceptionnelle d'un montant de 750 € versée au Vélo Club STEP Geispolsheim.

✓ Subvention de 90 € versée à la Société de Construction Sainte-Thérèse pour l'acquisition d'un photocopieur, soit 30% d'un montant de 300 €.

✓ Subventions versées à l'Association Château Théâtre du Lutzelbruch : 250 € pour l'acquisition de 7 poêles électriques, soit 30% d'un montant de 833 €

440 € pour l'acquisition d'un vidéoprojecteur, soit 30% d'un montant de 1 465,10 €.

Maison de l'Enfant

Crèche et halte-garderie :

Catherine Koulmann, directrice
mardi de 16h15 à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 55 00 30

Relais Assistantes Maternelles

24 rue de Paris
Estelle Pierron ☎ 03 88 39 21 83
lundi de 13h30 à 18h00, mardi de 11h à 12h30
et jeudi de 13h30 à 17h30
Adresse mail : relaisamat.geispolsheim@orange.fr

CLSH Village

Ecole primaire - rue du Collège
Claudine Giboyau
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 8h30
lundi et jeudi de 17h30 à 18h30
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 68 82 - 06 07 60 85 02

Ecole maternelle - rue de l'Ecole
Ketty Bonnin
lundi de 8h à 9h et vendredi de 16h à 17h
et sur rendez-vous
☎ 03 88 68 65 59 - 06 33 47 75 51

Accueil périscolaire / ALSH Gare

Josiane Demange - Leila Magtit - Jean-Julien Eckert
lundi et jeudi de 16h à 18h30 et sur rendez-vous
☎ 03 88 67 98 96 - 06 70 75 63 65

Dynamique Jeunesse

Gaël et Stéphane, animateurs
Permanences à l'Espace Jeunes - Maison des Associations
☎ 06 70 39 33 75 Stéphane - ☎ 06 70 39 28 55 Gaël

Permanence Emploi en Mairie

Mercredi de 14h à 17h

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme P. Champenois au Centre Social , 8 rue du Maire Nuss, le mercredi matin, toutes les demi-heures entre 9h et 11h30. Pour obtenir un rendez-vous, Centre Médico-Social des 4 Vents - 136 route de Lyon 67400 Illkirch ☎ 03 68 33 82 60

Conciliateur de Justice

M. Valentin,
1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h30, sans rendez-vous

Objets encombrants

Mercredi 8 juillet (Gare) et jeudi 9 juillet (Village)

Déchèterie mobile

Mercredi 22 juillet (Gare) de 11h à 19h
Samedi 22 août (Village) de 9h à 17h

Déchèterie communale

Cour des Ateliers Municipaux - Rue des Fleurs
d'avril à octobre inclus : tous les samedis de 16h à 18h

Déchèterie verte mobile

Vendredi 10 juillet (Village) parking Malraux
Vendredi 7 août (Gare) parking ACL

Déchèterie fixe

La Vigie, rue Théodore Monod
Tous les jours de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h

Special Dynamique Jeunesse

S'amuser encore, s'amuser toujours !

Un été à Dynamique Jeunesse, c'est :
 Découvrir de nouvelles activités en s'amuser !
 Y vivre en communauté pour s'amuser !
 Naviguer sur les flots en s'amusant !
 Accéder à l'autonomie par la pratique et s'amuser !
 Mordre la vie à pleines dents en s'amusant !
 Idéal pour rencontrer des jeunes pour s'amuser !
 Quand est-ce qu'on s'inscrit ? C'est très amusant !
 Un pour tous et tous pour un, pour s'amuser !
 Ensemble avec Gaël et Stéphane !

Du 1^{er} juillet au 21 août
 ouverture du local
 de 13h à 19h du lundi au vendredi
 (jeux de société, jeux vidéo, ping pong,
 multisports...)

BARBECUE TOUS LES VENDREDIS DE 19H À 23H.

Centre de vacances du lundi au vendredi.
 Inscription à la semaine 50 € (prix dégressifs)

Semaine 1 - du 6 au 10 juillet :
initiation au catamaran

Semaine 2 - du 13 au 17 juillet :
initiation à l'escalade

Semaine 3 - du 20 au 24 juillet :
initiation au canoë kayak

Activités prévues (dates non déterminées) :

- baignade lac, piscine et Aqualand
- acrobancane
- graffiti
- parcours en eau vive

06 70 39 33 75 Stéphane
 06 70 39 28 55 Gaël

Travaux

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS PUBLICS

Les prescriptions du Grenelle de l'Environnement et les dispositions prises par le Conseil Municipal en matière de Développement Durable nous ont amenés à reconsidérer notre façon d'embellir et d'entretenir nos espaces verts publics.

La gestion de ces espaces se fera selon une typologie déterminée en 5 points :

- Décors de 1^{ère} classe
- Embellissement en vivaces et en arbustes
- Accompagnements de voirie
- Zones naturelles
- Terrains de sport

En matière de fleurissement, petit à petit seront utilisés des types de plantations moins exigeants en eau et en entretien que les fleurs annuelles ou bisannuelles. Les plantes vivaces dotées d'un mulchage ou d'une couverture en copeaux de bois ne nécessitent pas (ou peu) d'arrosage et peu d'ajustements.

A signaler que, dans le cadre de l'évacuation des eaux pluviales de la toiture de la salle des fêtes Malraux, une citerne de récupération sera installée dans la cour des boxes des déchets verts (annexe des Ateliers Municipaux). Cette eau servira à une partie de l'arrosage des espaces fleuris.

La suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires a pour conséquence le désherbage manuel ou mécanique de certaines surfaces. La Commune n'ayant pas, pour l'heure, les moyens matériels ni humains pour exécuter cette tâche, celle-ci a été confiée à l'entreprise spécialisée Scop Espaces Verts à raison de 3 à 4 interventions durant la saison aux endroits qui le nécessitent.

La tonte des espaces publics, attribuée à l'entreprise Thierry Muller Espaces Verts, connaît quelques changements significatifs. Les zones situées aux entrées de ville, les abords des églises, les cimetières, les sites accueillant un public nombreux (écoles, crèche/halte-garderie, périscolaire, salles des fêtes, espaces sportifs, abords directs de certaines rues) continuent de bénéficier d'une tonte régulière. Les endroits moins exposés, en retrait des lieux de passage, seront fauchés deux fois durant la saison. Ces espaces sont signalés sur place par un panneau explicatif. Il va de soi que les sites ont été équitablement répartis entre les deux quartiers de notre commune.

Toutes ces dispositions nouvelles ne se mettront pas en place en une année. Il faudra en faire le bilan à l'automne et opérer les améliorations nécessaires à l'avenir pour satisfaire à la fois le besoin vital de protéger notre environnement et l'esthétique à laquelle chacun de nous est sensible.

Et tous, nous devons également faire l'effort d'adapter nos pratiques privées en la matière, à commencer par l'entretien de l'espace devant nos propriétés. Les encarts «+ de Geis» que propose régulièrement cette publication nous y encouragent et nous y aident.

J.J. Nuss

CHANTIER DE LA SALLE DES FÊTES MALRAUX



SERVICE TECHNIQUE MARCHÉS

Un certain nombre de travaux sont prévus dans les semaines à venir :

Ecole Élémentaire Gare :

- remplacement du revêtement de sol du préau
- pose d'un pare-ballons

Ecole Élémentaire Saint Exupéry :

- remise en peinture du muret de l'entrée de la cour
- reprise du tracé de la piste de sécurité routière
- pose de protections solaires

Ecole Maternelle Le Petit Prince :

- aménagement piétons sur le parking
- remise en peinture d'une salle de classe

Ecole Maternelle Les Coquelicots :

- reprise de la base des poteaux du préau
- remise en peinture de la salle de jeux

Périscolaire/RAM rue de Paris :

- pose d'une clôture et d'un portail côté parking ACL

Mairie :

- isolation des combles
- pose de fenêtres à double vitrage à l'annexe

Maison des Associations :

- pose de portes à isolation phonique dans les salles de cours
- réfection de la façade du local jeunes
- rafraîchissement de la signalisation handicapés sur le parking

Salle ACL :

- ponçage et vitrification du parquet

Stade de l'Ehn :

- pose d'un complément de pare-ballons le long du terrain annexe

J.J. Nuss

Voirie, Sécurité

Le chantier rue du Fort est terminé



Opération tranquillité vacances :

Vous désirez partir en vacances et garder l'esprit tranquille, alors n'hésitez pas, signalez à la Gendarmerie la période pendant laquelle votre habitation est inoccupée. Les gendarmes vous remettront un formulaire à remplir avec votre nom, votre adresse et la période pendant laquelle vous serez absent. Ils effectueront des passages réguliers à votre domicile en votre absence.

Des travaux de voirie sont prévus dans les semaines à venir

- Aménagement du passage rue des Alouettes/route de Strasbourg
- Reprise du tablier du pont sur l'autoroute route de Strasbourg
- Aménagement piétons sur le parking de l'école maternelle Le Petit Prince
- Rebouchage des trous chemin du stade de l'Ehn.

Les chantiers Voirie de l'été

• Les travaux de la rue Turenne vont reprendre début juillet, avec la mise en place du réseau de l'éclairage public et la finition de la voirie. Ce secteur, qui englobe la rue Vauban, sera en zone 30 avec un aménagement spécifique de l'entrée de la rue Lefèvre programmé sur août.

En août également

- Rue Ritter : un nouveau tapis d'enrobé sera posé après les travaux du SDEA.
- Rue des Saules : elle fera peau neuve avec un revêtement neuf.
- Rue du Commerce : les parties en mauvais état bénéficieront d'un revêtement neuf.
- Rue de l'Etang : dans un premier temps, le mur de rétrécissement sera détruit, avant un réaménagement partiel pour faciliter le croisement des véhicules.
- Rue des Violettes : travaux d'assainissement pour traiter les problèmes d'infiltration et d'écoulement des eaux pluviales.
- Rues de Bâle, Mulhouse, Reims : après intervention du SDEA suivront les travaux de remplacement des candélabres de l'éclairage public et, en automne, les aménagements définitifs.

M. Muller

QUELQUES CONSEILS POUR UNE VIE PLUS TRANQUILLE

L'insécurité : un mot qui revient souvent dans les conversations, un des problèmes majeurs de notre société. Lutter contre elle avec fermeté, mais aussi avec intelligence et détermination, devient l'objectif des citoyens responsables et de leurs élus. Les formes de délinquance et leur nature même varient selon les lieux où l'on vit, où l'on exerce son activité professionnelle. Laissons de côté les actes de banditisme international ou les grands actes criminels qui ne nous concernent qu'au second degré, pour nous pencher plus particulièrement sur la petite délinquance qui est celle risquant le plus de troubler notre vie de tous les jours. Il faut se persuader que la délinquance n'est pas une fatalité contre laquelle nous ne pouvons rien et bien prendre conscience que «cela n'arrive pas qu'aux autres». L'entraide des citoyens et la coopération avec les forces de Police et de Gendarmerie doivent permettre de combattre efficacement la délinquance. Il ne faut plus que l'indifférence générale et la crainte collective facilitent les méfaits d'une minorité. Il faut que la notion de crainte change de camp. Si les délinquants se sentent surveillés, ils sauront que le jeu n'en vaut plus la chandelle. Pour vous aider à bénéficier d'une vie plus sereine, vous trouverez ci-après quelques conseils pratiques proposés par la Gendarmerie Nationale.

Il faut savoir enfin que la prévention sous toutes ses formes est inséparable de la

lutte contre la délinquance : conseiller, éduquer, aider, animer est le devoir de chacun et surtout des responsables à tous les niveaux.

Précautions à prendre pour éviter d'être cambriolé :

- En cas d'absence prolongée (vacances estivales par exemple), il est possible de prévenir la Gendarmerie qui notera votre adresse et redoublera d'attention.
- Attention aux issues : veillez à la fermeture des portes et des fenêtres de jour comme de nuit. Pensez aux barreaux sur les petites fenêtres du rez-de-chaussée. Faites de même pour la fermeture des autres issues : garage, cave, porte donnant sur une cour.
- Attention à vos clés : ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans une boîte aux lettres, sur le compteur, dans un pot de fleurs). Ne portez jamais votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés. Attention à vos verrous et serrures : n'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires. Dites-vous bien que le principal ennemi des cambrioleurs est le temps. Posez-les correctement en évitant toute saillie du canon à l'extérieur et en fixant solidement la gâche. Utilisez-les systématiquement et fermez toujours à double tour, même pour une absence très courte.
- Attention à ce qui attire les voleurs : ne laissez jamais dans un appartement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des

► bijoux, des chèquiers..., mais déposez-les dans un coffre de banque ou dans un lieu sûr. Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables. Répertoirez vos objets de valeur et notez-en les numéros. Faites de même avec vos carnets de chèques (lors de l'achat de matériel, notez sur un cahier numéro, marque et type des appareils). Faites des photographies des objets de valeur sur les lieux où ils sont placés de façon habituelle.

• Attention à ce qui peut aider les cambrioleurs : laissez une apparence habitée à votre logement. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier. Lorsque vous vous absentez une soirée, laissez une lumière intérieure ou

extérieure allumée. Faites attention aux allées et venues des personnes étrangères au quartier. N'hésitez pas à appeler la Brigade de Gendarmerie de votre localité en cas de doute ou d'anomalie constatée. Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs et relevez si possible la couleur (ou la marque) et le numéro d'immatriculation d'un véhicule utilisé par ces personnes. Intéressez-vous à tous les déménagements se pratiquant dans l'immeuble ou dans les maisons avoisinantes. Prévenez le gardien de l'immeuble ou un voisin en cas d'absence prolongée. De plus, soyez vigilants : si vous repérez sur la porte ou le mur de votre habitation des marques ou des signes cabalistiques, relevez-les et

parlez-en avec vos voisins. Si ces indices se généralisent dans le voisinage, prévenez la Gendarmerie.

- Redoublez de vigilance si vous recevez des appels téléphoniques sans interlocuteur au bout. Si cette anomalie est constatée par des voisins, avisez la Gendarmerie de votre secteur. Prenez garde à la visite d'individus se présentant chez vous sous prétexte de remise en état d'outillage (coupteaux, ciseaux, outils de jardin), surtout s'ils prêtent une attention toute particulière aux habitations et aux locaux attenants, donnant l'impression de repérer les lieux. Signalez-le à votre Brigade de Gendarmerie.

Gendarmerie Nationale de Geispolsheim

M. Muller

Sociale, Enfance et Age d'Or, Economie et Formation

Plan Canicule 2009

La Mairie encourage les personnes âgées de plus de 60 ans qui sont sans activité, ainsi que les personnes handicapées percevant l'AAH, à se faire recenser auprès de ses services afin de pouvoir s'assurer de leur bonne santé en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture. Il ne s'agit pas pour la Mairie de se substituer à l'obligation de veille de la famille et des proches, car les personnes isolées ont plus que jamais besoin de leur entourage, de leurs voisins, de votre vigilance. Nous vous invitons à contacter nos services ou les numéros d'urgence mis à votre disposition si vous avez le moindre doute sur une personne en difficulté. N'oubliez pas les gestes essentiels, applicables pour tout le monde en été et plus particulièrement lors des fortes chaleurs :

- ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- se mouiller la peau plusieurs fois par jour et se ventiler,
- boire environ 1,5 litre d'eau par jour,
- préférer un endroit frais ou climatisé,
- donner de ses nouvelles à son entourage,
- manger normalement,
- ne pas consommer d'alcool,
- demander conseil à son médecin ou à son pharmacien si l'on prend des médicaments.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, appeler le 15.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0800 06 66 66 (appel gratuit),

consultez www.sante.gouv.fr/canicule ou appelez Cécile en mairie.

Pac Euréka

Vous avez 60 ans ou plus, ceci vous concerne.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent INFOGeis, la Commune, en partenariat avec la MSA et l'association Alsace Eureka Equilibre, vous propose, dès le 14 septembre, PAC EUREKA, un programme pour muscler vos neurones !

Ce cycle comprend différentes étapes :

- Une conférence-débat le lundi 14 septembre à 14h à la Maison des Associations. Elle sera animée par un médecin qui expliquera le fonctionnement du cerveau.
- Il vous sera proposé, si vous le souhaitez, une rencontre individuelle avec le médecin le lundi 28 septembre au matin (sur rendez vous).
- Puis, à compter du lundi 5 octobre, quinze séances hebdomadaires de 2h, où vous participerez au sein d'un groupe actif composé de personnes qui,

comme vous, ont envie d'entretenir et de cultiver leur mémoire dans une ambiance conviviale et chaleureuse. (environ 3 € par séance) La méthode Pac Euréka a été conçue en 1989 avec la Fondation Nationale de Gérontologie.

C'est une méthode d'activation cérébrale sérieuse et reconnue.

Elle vous donne ou redonne l'envie d'apprendre, Elle vous fait redécouvrir les ressources de vos mémoires, Elle contribue à vous faciliter la vie au quotidien, Elle est ludique et conviviale.

Afin de mieux vous accueillir, nous vous remercions de bien vouloir confirmer votre présence à la conférence-débat du 14/09 en appelant la mairie ☎ 03 90 29 72 72 avant le 7 septembre 2009.

Renouvellement de la Délégation de Service Public Petite Enfance et Périscolaire.

La Petite Enfance est un élément majeur de la politique sociale de la Commune.

Avec 60 places en crèche multi-accueil et près de 260 places dans les différents sites périscolaires, la Commune offre chaque jour à de nombreuses familles une aide véritable à l'exercice d'une activité professionnelle.

Ces services font l'objet d'une Délégation de Service Public que nous venons de renouveler en mai dernier.

Les délégataires ont un rôle complémentaire à celui des familles et des écoles pour aider les enfants à grandir, pour les éduquer, leur permettre de se construire une personnalité, de se développer en collectivité, de se distraire et de partager des projets.

Ce domaine est très vaste : il s'agit d'un vrai projet éducatif.

A ce titre, le choix du partenaire est essentiel, et c'est dans cet esprit que la Commission de Délégation de Service Public s'est réunie pour analyser les dossiers des différents candidats. Elle a relevé la qualité des candidatures et a choisi à l'unanimité les prestataires qui proposaient les offres les plus adaptées aux structures de la Commune. Sur sa proposition, le Conseil Municipal, en date du 15 mai 2009, a décidé de déléguer la gestion de la crèche multi-accueil et du RAM (Relais Assistantes Maternelles) à l'AGF (Association Générale des Familles) et celui de l'Accueil périscolaire et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à la FDMJC. Les équipes qui gèrent aujourd'hui les différentes structures avec un grand professionnalisme sont reconduites pour 5 ans. Nous les félicitons et leur souhaitons pleine réussite dans leur mission à venir.

H. Piquet

Information
et Communication

La prochaine soirée

«Nouveaux Arrivants»

se déroulera dans la toute nouvelle salle Malraux le vendredi 20 novembre prochain. Pour une bonne organisation de l'événement, tous les nouveaux domiciliés depuis 2006 sur Geispolsheim sont invités à s'inscrire en mairie, à l'accueil ou sur : www.ville-geispolsheim.fr / vie.municipale@ville-geispolsheim.fr / inscription soirée des nouveaux arrivants.



7 bougies
pour TVGEIS

Notre chaîne locale fête son 7^{ème} anniversaire : une occasion, en ce mois de juillet, de souhaiter un heureux anniversaire à tous nos aînés par un diaporama qui les met à l'honneur. Trois reportages sont en cours : la Fête Dieu du 14 juin, la journée Portes Ouvertes RAM et Salle St Jean du 20 juin et le 25^{ème} anniversaire du Jumelage. Nous profiterons également de l'été pour lancer quelques rediffusions.

E. Zisswiller

Affaires Scolaires et Vie Educative

Du côté des écoles

L'année scolaire se terminant, il ne paraît pas inutile de faire un rapide tour d'horizon du cru 2008/2009.

De nombreux changements ont vu le jour au cours de cette année : la suppression de l'école le samedi, les cours de soutien pour les élèves en difficulté, la mise en place du Service Minimum d'Accueil en cas de grève, pour ne citer que les plus importants.

Rien ne fut simple à mettre en place.

Pour les équipes pédagogiques, la suppression de l'école le samedi a eu pour principale difficulté de réduire le temps scolaire global et, de fait, a accéléré les cours pour tenter d'aller au bout du programme. Certes, les cours de soutien ont pu aider les élèves en difficulté et atténuer les effets de la réduction du temps scolaire.

Pour la Municipalité, la loi N° 2008-790 du 20 août 2008 obligeant cette dernière à mettre en place le Service Minimum d'Accueil (SMA) n'a pas été simple à respecter. Il est évident que la Commune s'est attachée à respecter les termes de la loi avec les difficultés maintes fois annoncées au travers de nos différents supports. Pour renforcer l'équipe en place, nous avons déjà fait appel à des personnes de bonne volonté. Je profite une nouvelle fois de ce support pour relancer la demande, et si vous le jugez nécessaire, afin de savoir ce que l'on peut attendre de vous, n'hésitez pas à prendre contact avec moi pour en discuter tout simplement.

La prochaine rentrée de septembre s'annonce déjà. Le mois de mars a vu les inscriptions pour nos petits, nés en 2006. Une nouvelle classe va ainsi rejoindre ses aînés. Comme cette année, les enfants pourront forger leurs papilles à la récréation du matin en goûtant les fruits mis à leur disposition par la Commune et agréablement préparés par les ATSEM. Le même service est également reconduit dans les écoles élémentaires à l'attention des CP et des CE1.

B. Bonnin

Jumelage Geispolsheim/Séné

En avant première des festivités du 25^{ème} anniversaire du jumelage, les élèves du CE2/CM2 de l'école de la Gare ont rencontré leurs correspondants sinagots dans le cadre d'une lasse de mer dans le Golfe du Morbihan.



A leur descente de train, en gare de Vannes, ils ont été accueillis par des membres du Comité de Jumelage sinagot qui portaient le drapeau breton. Ces derniers ont également offert une bonne crêpe aux petits geispitzer. Quelques jours après, ils sont revenus au centre d'hébergement pour les initier aux secrets des costumes bretons ainsi qu'aux pas de danse. Cette fois-ci, c'est un far breton qui a été proposé en dégustation.

La Commune de Séné a offert à chaque enfant une casquette et l'écusson de Séné en souvenir de leur séjour. Les adultes n'ont pas été oubliés. Ils se sont vus remettre un joli stylo à bille en bois ainsi qu'un livre du Golfe du Morbihan vu du ciel. Le jour du départ, la Présidente du Comité était à nouveau présente pour leur souhaiter un bon voyage. Voilà un accueil chaleureux qui témoigne de l'amitié qui unit les habitants de nos deux communes

depuis 25 ans. Nous espérons que les Alsaciens seront nombreux le week-end du 14 juillet pour accueillir les Sinagots. Petit rappel du programme : les Sinagots seront à Geispolsheim du 11 au 14 juillet. La messe dominicale aura lieu en leur présence à l'église de Geispolsheim. Elle sera suivie d'un apéritif sur le parking de la mairie. Les Sinagots seront également présents au feu d'artifice du 13 juillet.

J.M. Dorffer

Poney Club d'Alsace

Vacances d'été 2009 à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 août.

Stages débutants de 4 matinées, de 9h à 12h (à partir de 7 ans) : 100 €

Stage 1 : lundi 3 août, mardi 4 août, jeudi 6 août, vendredi 7 août.
Stage 2 : lundi 17 août, mardi 18 août, jeudi 20 août, vendredi 21 août.
Stage 3 : lundi 24 août, mardi 25 août, jeudi 27 août, vendredi 28 août.
Le Poney-Club sera fermé du 18 juillet au 2 août.

Horaires d'été :

Mercredi :	Niveau débutants et galop 1 de 16h30 à 17h30.
Lundi, mardi et jeudi :	Niveau galop 2 et 3 de 16h30 à 17h30.
Du lundi au jeudi :	Niveau galop 4 de 17h30 à 18h30.

Le samedi est réservé aux randonnées ou aux stages préparatifs aux examens selon la demande.

Tarifs vacances :

Forfait 8 heures valable 1 mois : 88 €
ou Forfait 10 heures valable 2 mois : 120 €
Licence vacances (assurance) 8 €

A. Diebold
16, rue du Maréchal Foch - © 03 88 67 22 20

tribunes

TRIBUNE DU GROUPE «GEISPOLSHEIM ÉCOCITOYEN»

Logement : une programmation insoutenable pour Geispolsheim

Geispolsheim doit contribuer à l'offre de logements sur la CUS. Au delà d'une juste solidarité, il s'agit de notre intérêt : notre budget subit une amende selon notre déficit en logements sociaux. Il s'agit aussi d'anticiper plutôt que subir : le Préfet pourrait faire bâtir en se substituant aux communes récalcitrantes.

Le Plan Local de l'Habitat (PLH) répartit l'effort des communes d'ici 2015 pour tous les types de logements. Les objectifs fixés par la CUS pour Geispolsheim y sont déraisonnables. Il faudrait réaliser par an 3 fois plus de logements qu'aujourd'hui, à un rythme jamais atteint dans toute l'histoire récente de Geispolsheim.

C'est irréaliste : cette programmation factice est contraire au développement durable. Arrêtons l'étalement urbain. Geispolsheim, depuis les années 70, connaît une des plus fortes consommations foncières de la CUS : cette fuite en avant doit cesser. Privilégions les maisons groupées, la requalification d'anciens bâtiments agricoles, les petits collectifs. Préférons le qualitatif plutôt que de subir le quantitatif.

J.Fernique, R. Chameroy-Chaffangeon, D. Elhaik

TRG



STAGES d'été au TAG
rue de l'Ehn à la Gare

Pour les 4 à 14 ans : stages multi activités

Juillet : du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet
du lundi 13 juillet au vendredi 17 juillet
de 9h à 17h avec ou sans le repas.

Renseignements et inscriptions
auprès du moniteur diplômé d'état
Vincent Martin © 06 61 46 55 07

août : du lundi 17 août au vendredi 21 août
du lundi 24 août au vendredi 28 août
le matin de 9h à 12h.

Renseignements et inscriptions
auprès du moniteur diplômé d'état
Raphaël Zitter © 06 10 85 08 94

P. Hladnik

Fête de la Choucroute

Dimanche 30 août 2009

Cette année, pour sa 43^{ème} édition, la Fête de la Choucroute innove. D'abord par nécessité, le chantier de la salle des fêtes Malraux n'arrivant pas à son terme à cette date. Ensuite, par un souci de renouvellement, à doses homéopathiques s'entend, car nous tenons absolument à préserver le caractère traditionnel et patrimonial qui en fait la renommée.

Le côté gastronomique de la fête sera à l'honneur dans la salle du Centre Sportif où sera servie une choucroute royale confectionnée exceptionnellement par le traiteur local Philippe Rome, ce qui est une référence, à n'en pas douter. Notre Musique Municipale en animera l'apéritif. Le repas du dimanche soir (choucroute ou assiette paysanne) aura lieu dans la même salle, agrémenté par la Musique Harmonie de Blaesheim et son groupe folklorique.

L'avantage non négligeable du site du Centre Sportif est aussi le fait qu'il propose des parkings en nombre.

La ceinture du village connaîtra ses animations traditionnelles, le vide-grenier avec quelque 200 exposants (rues du Maire Nuss, Jeanne d'Arc, Maréchal Leclerc, République, de Wendel et Hattisheim), l'exposition «Arts, Artisanat, Terroir et Tradition» et les attractions foraines (rue du Général de Gaulle), les

cours ouvertes artistiques, l'ancienne forge et maréchalerie. Une nouveauté est au programme dans la cour de Jacques et J. Marc Edel, rue du Général de Gaulle : une «Animation et Dégustation autour de la Choucroute» avec coupe des choux à l'ancienne présentée par Xavier Schaal, des recettes gastronomiques sur le thème en vedette concoctées par le chef Daniel Girard, la quiche à la choucroute et autres spécialités préparées par Martin Schwaderlé, le tout agrémenté par une exposition rétrospective de notre fête.

Le cortège, une fois de plus, nous permettra de remonter le temps grâce aux chars réalisés de main de maître par nos associations locales ou des particuliers à travers une animation musicale assurée par des sociétés de musique et des groupes folkloriques qui perpétuent notre bonne vieille tradition alsacienne. Une nouveauté là aussi : les anciens, ceux qui ont connu les débuts de la fête à la fin des années 1960, retrouveront sans doute avec plaisir et un brin de nostalgie la noce villageoise et la dot de la mariée qui furent un des fleurons du cortège d'antan. Et, cerise sur le gâteau : une surprise avec la présence des inventeurs de la choucroute ...

VENTE ET RESERVATION

POUR DIMANCHE MIDI :
TICKET-REPAS CHOUCROUTE ROYALE
OU ASSIETTE PAYSANNE
AU PRIX DE 15 €
(7 € POUR LES ENFANTS DE - 12 ANS)

POUR DIMANCHE SOIR :
TICKET-REPAS CHOUCROUTE ROYALE 10 €
OU ASSIETTE PAYSANNE 8 €

LES RÉSERVATIONS POUR DIMANCHE MIDI PEUVENT SE FAIRE AU 03 88 68 89 54 OU AU FOYER PAROISSIAL RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, LES DIMANCHES 16 ET 23 AOÛT DE 10H À 12H ET TOUS LES SOIRS DU 24 AU 28 AOÛT DE 20H À 21H.

RÉSERVATIONS POUR LE VIDE-GRENIER :
CHRISTOPHE NUSS ☎ 03 88 68 91 74
DÉLAI D'INSCRIPTION : 10/08/09

Pour les mêmes raisons de restructuration de la salle des fêtes, la soirée Geispo Folies est reportée au samedi 27 février 2010. Elle retrouvera sa place habituelle après la Fête de la Choucroute 2010.

J.J. Nuss



L'Association Culture et Loisirs de la Gare vous propose à nouveau ses activités pour la prochaine rentrée :

Gym-Tonic et stretching

Animés avec enthousiasme et dans une ambiance sympathique par Myriam, les cours démarreront le lundi 14 septembre 2009 à la salle ACL, rue de Paris. Les inscriptions seront prises sur place les lundis soirs. Les cours de gym-tonic se dérouleront de 19h30 à 20h30 et les cours de stretching de 20h30 à 21h30.

Tarifs :

70 € pour l'année pour les résidents de Geispolsheim,
85 € pour les non-résidents
120 € pour les deux cours pour les résidents,
140 € pour les non-résidents .

Danse de Salon

Dispensés avec passion par Isabelle, les cours commenceront le mercredi 23 septembre 2009.

Horaires :

Débutants : 19h00 - 20h15
Confirmés : 20h30 - 22h00

Les cours se dérouleront à la salle ACL, rue de Paris. Les inscriptions se feront sur place aux heures de cours.

Tarifs :

140 € pour l'année par couple résident à Geispolsheim,
160 € par couple non résident.

Cours de Chants Gospels

L'Association Culture et Loisirs propose une nouvelle activité : les cours de chants gospels. Sous la baguette de Mme Benmann, chef de chœur, vous pourrez vous initier au chant gospel tous les jeudi soirs de 20h à 22h dans la salle du RAM jouxtant l'ACL.

Les inscriptions se feront sur place à partir du jeudi 17 septembre 2009.

Tarif :

30 € par trimestre pour les résidents de Geispolsheim,
35 € pour les non résidents.

Pour tout renseignement concernant ces activités, vous pouvez appeler Fabienne ☎ 06 22 15 97 33 après 20h.

F. Laugel

Association Nature Ried (ANR)

Le mardi 15 septembre, à 20h, toujours dans l'esprit «Ne vois-tu donc rien venir ?», l'Association Nature Ried, en partenariat avec l'Aprécial, vous propose une soirée **projection-débat** sur la cigogne à la salle de la Maison des Associations.

M. Schaeffer

Société d'Arboriculture

26 juillet : taille en vert

La taille des arbres fruitiers peut être réalisée même en été.

La séance est destinée à expliquer les raisons et la pratique de «la taille en vert».

Rendez-vous à 9h au Verger-Ecole implanté à l'arrière du Centre Sportif.

J.R. Schaal

Pétanque Loisirs

Avec ces belles journées, les terrains sont bien investis. **Pétanque Loisirs Geispolsheim a voulu s'engager dans la Coupe de France.** Le club a remporté à domicile les premières rencontres contre Drusenheim. Le deuxième tour se jouera dans quelques jours à Reichstett.

Pétanquement Vôtre.
R. Poupou.

Association pour le Don de Sang Bénévole de Geispolsheim-Blaesheim

150, oui, vous avez été 150 à donner de votre sang lors de notre collecte du 18 mai dernier !

Alors que le mot « solidarité » est très souvent galvaudé, vous avez su lui redonner son vrai sens.

Bravo et merci à tous au nom des malades et accidentés !

Un merci plus particulier à nos amis sportifs (foot et basket) qui ont répondu à notre appel.

Notez notre prochain rendez-vous : lundi 3 août 2009, de 17h à 20h30, salle ACL (quartier Gare).

Venez nombreux, encore plus nombreux que d'habitude, car cette période estivale est malheureusement une mauvaise période du fait des besoins en sang plus importants et ... du départ en vacances des donateurs.

Si vous aussi, vous êtes en vacances le jour de la collecte, n'oubliez pas de donner votre sang sur votre lieu de villégiature.

C. Kowarczyk

Unamag

Du nouveau du côté de l'association Unamag !

Unamag lance une section «Loisirs créatifs» tous les mardis après-midi de 14h à 16h dans la salle située au 9 rue des Suédois (quartier Gare). Cette activité s'adresse à toutes les petites mains qui cherchent à exercer et partager leur talent dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Que vous soyez une fan de tricot, crochet, crochet d'art, de serviettage, de perles de rocailles ou autres, de points comptés ou de toute autre technique que vous êtes prête à partager, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Démarrage des activités le mardi 15 septembre.

Pour toute information : ☎ 06 82 29 52 85.

Brigitte

Association CréaLune

Voilà, c'est fini... Mais non, juste le temps des vacances !

En effet, l'atelier d'Arts Plastiques CréaLune aura le plaisir d'accueillir à nouveau ses «artistes motivés» pour une nouvelle saison en octobre prochain.

Les travaux, réalisés tout au long de l'année dans une ambiance très conviviale, ont pu être admirés les 13 et 14 juin à l'occasion de l'exposition de l'Ecole de Dessin. Encore merci à Estelle Engel d'avoir bien voulu nous faire une petite place !

Les différents thèmes abordés nous ont permis d'explorer d'autres ambiances. Le pastel gras nous a fait découvrir la création de motifs et l'univers de Klimt a été revu en collages.

Bravo et merci à tous. Bonnes vacances et à bientôt pour de nouvelles aventures créatives.

L. Welschinger

Karaté Do

Le Karaté Do Geispolsheim est heureux de vous informer qu'à partir du mois de septembre aura lieu un cours de karaté-défense tous les mercredis de 19h30 à 21h au gymnase de l'école Saint Exupéry.

Apprenez à vous défendre grâce aux techniques simples mais efficaces du karaté-défense (Self Défense). Ce cours est ouvert à tout public de plus de 16 ans, du débutant au sportif confirmé, de l'adolescent au senior.

Renseignements au ☎ 06 64 41 18 17

C. Gindt -Entraîneur du Karaté Do Geispolsheim
3^{ème} dan - Instructeur Fédéral Diplômé

Cercle Jean Sébastien

Une année particulièrement brillante !
En voici quelques résultats.

- Les séniors féminines 1 sont premières de leur championnat de Nationale 3 et accèdent en Nationale 2. Elles étaient aussi finalistes de la Coupe du Crédit Mutuel et qualifiées pour le titre de Championnes de France de Nationale 3.
- Les séniors masculins 2 accèdent en championnat d'Alsace.
- Les séniors féminines 5 sont championnes du Bas-Rhin et championnes d'Alsace en Promotion d'Honneur.
- Les cadettes ont atteint les 1/2 finales du championnat d'Alsace.
- Les minimes féminines 1 se sont qualifiées en poule Excellence Championnat de France.
- Les minimes féminines 2 sont championnes d'Alsace.
- Les poussines sont vainqueurs de la Coupe du Bas-Rhin.
- Les poussins trustent tous les titres. Ils sont champions du Bas-Rhin et d'Alsace et vainqueurs de la Coupe du Bas-Rhin.

Bravo à tous nos champions !

Ph. Metzger

FC GEISPOLSHHEIM 01

Saison exceptionnelle pour les footballeurs du FC Geispolsheim

L'équipe première, moteur du club, a fini en première ligne dans toutes les compétitions.

L'autre grande satisfaction vient des jeunes, surtout les 13 ans DH qui accèdent au Championnat de France Interligues, une première pour le club.

Seniors I :

Champions de l'Excellence (meilleur niveau départemental)
Accèdent en Division d'honneur (championnat régional)
Finalistes malheureux de la Coupe d'Alsace contre l'ASIM.
Finalistes de la Coupe du Crédit Mutuel (secteur CUS)

Seniors II :

ils terminent sur le podium, la montée ne tenait qu'à un fil.

18 ans PH : 1/2 finaliste de la Coupe d'Encouragement.

15 ans PH : 1^{er} ex-aequo de leur groupe

13 ans DH : 3^{ème} mais accèdent à l'Interligues.

A. Speisser

Périscolaire

Durant les vacances d'avril 2009, les enfants du centre de loisirs de Geispolsheim sont partis à la rencontre des animaux du monde.

- 1^{ère} semaine du 20 au 24/04 :

les petits explorateurs ont visité le zoo de Mulhouse et ainsi, ont vu différentes espèces d'animaux. Plusieurs activités artistiques furent proposées durant cette semaine, ainsi que des activités sportives.

- 2^{ème} semaine du 27 au 30/04 :

cette dernière semaine était basée sur la découverte des dinosaures et des espèces disparues. Grand jeu et diverses activités manuelles étaient à l'ordre du jour et, pour clôturer cette semaine, les enfants ont regardé le film Voyage au Centre de la Terre.

J. J. Eckert

Association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés (APEH)

L'Association d'Aide aux Parents d'Enfants Handicapés (APEH) milite pour l'accès au droit au répit pour les familles ayant des enfants en situation de handicap ou malades, quel que soit l'âge ou la nature du handicap.

Elle a mis en place un réseau composé de professionnels des institutions privées et publiques afin de réfléchir et de développer les solutions proposées aux familles.

Définition du droit au répit par le Comité de Pilotage

«Le droit au répit est le besoin légitime qui reconnaît à la personne en situation de handicap et à son entourage la possibilité de souffler moralement et physiquement».

Des groupes de parole, animés par des psychologues, ont lieu à Obernai, Wasselonne, Molsheim et Sélestat. Ce sont des lieux d'échanges où se retrouvent une fois par mois des parents, des grands-parents (Obernai, Wasselonne, Sélestat) et des frères et sœurs (Molsheim et Sélestat).

Une campagne de sensibilisation va être lancée prochainement sur le thème du droit au répit. La Maison Départementale des Personnes Handicapées en est le principal partenaire.

Une enquête auprès des frères et sœurs des personnes en situation de handicap va être diffusée courant deuxième semestre 2009. L'APEH informe et oriente les familles ayant des personnes handicapées à charge. Elle effectue un travail de sensibilisation auprès des organismes de service à la personne, des différentes écoles médicales et sociales, des institutions et également auprès des personnalités politiques. Toutes les actions de l'association sont répertoriées sur le site www.apeh.fr.

Pour tout contact : APEH 36 rue de Rosenwiller 67190 Gresswiller
M. Dietrich ☎ 03 88 50 09 32 ☎ 06 11 39 93 74

Elections Européennes du 7 juin 2009

RESULTATS



	Village Mairie	Village St Exupéry	Village Maternelle	Gare élémentaire	Gare ACL	Gare St Jean	TOTAL	EN %
Inscrits	1 000	1 024	911	905	721	765	5 326	
Votants	425	399	416	299	249	339	2 127	39,94 %
Nuls	28	12	21	12	3	5	81	3,81 %
Exprimés	397	387	395	287	246	334	2 046	96,19 %
Pas question de payer la crise O. Besancenot	14	15	8	18	9	8	72	3,52 %
Changer l'Europe maintenant	51	62	52	53	28	44	290	14,17 %
Esperanto	3	0	0	2	0	0	5	0,24 %
Lutte ouvrière A. Laguiller	5	5	3	3	2	8	26	1,27 %
Europe et Démocratie	1	0	0	0	0	0	1	0,05 %
Quand l'Europe veut, l'Europe peut J. Daul	160	134	166	75	83	107	725	35,43 %
Europe Ecologie	60	70	51	45	49	66	341	16,67 %
Debout le République N. Dupont Aignan	3	3	1	8	3	3	21	1,03 %
Front National J.M. Le Pen	22	17	30	20	19	31	139	6,76 %
Protéger nos emplois, défendre nos valeurs De Villiers	12	8	14	8	15	11	68	3,32 %
Force de la Non violence	0	0	0	0	0	0	0	0 %
Communistes	0	0	0	0	0	0	0	0 %
L'Europe c'est vous	0	2	2	1	0	2	7	0,34 %
Newropeans	0	0	0	0	0	0	0	0 %
Alliance Ecologie	23	25	24	21	11	24	128	6,26 %
Front de Gauche	5	10	5	7	0	3	30	1,47 %
Europe Décroissante	0	1	0	0	0	0	1	0,05 %
Démocrates pour l'Europe F. Bayrou	38	35	39	26	27	27	192	9,38 %
France Royale	0	0	0	0	0	0	0	0 %

PUBLICITÉ PROVIVELLO

CALENDRIER DES FÊTES

PUBLICITÉ

JUILLET

Me **1^{er}** Spectacle d'improvisation «avec SURPRISES !» Dynamique Jeunesse Maison des Associations

Sa **11** 25^{ème} Anniversaire Assoc du Jumelage Centre Sportif
Di **12** du Jumelage Geispolsheim - Séné
Lu **13** avec Séné

Lu **13** Bal + Feu d'Artifice Musique Municipale Stade de la Turnmatt

AOUT

Di **2** Challenge des Clubs Pétanque Loisirs Terrain du club

Lu **3** Collecte de Sang Association pour le ACL
Don de Sang Bénévole
Geispolsheim-Blaesheim

SEPTEMBRE

Sa **5** Tournoi Seniors Cercle Jean Sébastien Centre Sportif

Di **6** Tournoi Seniors Cercle Jean Sébastien Centre Sportif

Di **6** Challenge Ehrmann Pétanque Loisirs Terrain du club

Sa **12** Tournoi des Jeunes Cercle Jean Sébastien Centre Sportif

Di **13** Tournoi des Jeunes Cercle Jean Sébastien Centre Sportif

Lu **14** Conférence-débat Commune Maison des Associations
PAC EUREKA

Ma **15** Soirée Projection ANR Maison des Associations
«Cigogne»
ANR/APRÉCIAL

Sa **19** Soirée Equinoxe ACL ACL

Di **20** Journée du Patrimoine Commune Chapelle de Hattisheim
«Ouverture Chapelle»

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

